

Délibération n°2022-69

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL

SEANCE ORDINAIRE du LUNDI 12 DECEMBRE 2022

COLLEGE TRAITEMENT

Objet : Vote des tarifs 2023 du traitement des déchets apportés par les entreprises à l'Unité de Valorisation Énergétique de PONTENX-LES-FORGES

L'an deux mil vingt-deux et le douze du mois de décembre à 18 heures 50, le Comité syndical - Collège Traitement, dûment convoqué, s'est réuni au siège du SIVOM du Born, 115 route de Piche, à PONTENX-LES-FORGES, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric SOULES, Président.

Nombre de délégués en exercice : 41

Quorum : 22

Présents : 23.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES Patricia CASSAGNE et Hélène GATARD, MM. Adrien FERE, Patrick FRAGNEAU, Vincent LOUBERE, Bruno MORATINOS, Alain SESCOUSSE et Eric SOULES,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MMES Michelle BURGAN et Dominique HARDY, MM. Ivan ALQUIER, Daniel ANTAGNAC, Gilbert BADET, Jérôme CLAVE, Philippe CUBILIER, Jean-Richard SAINT JOURS, Jean SLOSTOWSKI et Henri-Jean THEBAULT,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE : Monsieur Vincent ICHARD,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Madame Rose-Marie ABRAHAM, MM. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Yves DUNOGUES et Frédéric PRADERE.

Absents excusés remplacés par suppléants :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : Monsieur Jean-Jacques CAPDEPUY remplacé par Monsieur Alain SESCOUSSE, Monsieur Titouan DAUDIGNON remplacé par Madame Hélène GATARD, Monsieur Christophe LABRUYERE remplacé par Monsieur Bruno MORATINOS,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : Monsieur Jean-Marie DUBROCA remplacé par Madame Dominique HARDY, Monsieur Frédéric POMAREZ remplacé par Monsieur Ivan ALQUIER,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Monsieur Paul CARRERE remplacé par Madame Rose-Marie ABRAHAM, Monsieur Patrick SABIN remplacé par Monsieur Yves DUNOGUES.

Absents excusés : 18.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES Nathalie BENQUET, Marie-Hélène BOUSQUET, Florence GUERRO, Laure PINCE, Ascension PONCHET, MM. Eric BRETHERS et Fabien LAINE,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE : MMES Joëlle BOULANGER-BANET et Christine DUVERGER,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : MMES Angéline CHAUEAU, Isabelle LACAZE et Raymonde PIEDANNA, MM. Bernard DELMONT, Michel DOURTHE, Jean-Luc DUBROCA, Vincent GELLEY, Didier PLANCKE et Michel SAUBOUA.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick FRAGNEAU.

Date de convocation et d'affichage : 02 décembre 2022

SIVOM du Born

115 route de Piche - 40200 Pontenx les Forges

Tel : 05.58.78.50.93

Mail : contact@sivom-du-born.fr

www.sivom-du-born.fr /  **SIVOMduBorn**



Délibération n°2022-69

Objet : Vote des tarifs 2023 du traitement des déchets apportés par les entreprises à l'Unité de Valorisation Énergétique de PONTENX-LES-FORGES

Madame Michelle BURGAN, 1^{ère} Vice-Présidente indique que la commission des Finances souhaite harmoniser les tarifs des entreprises qui déposent des déchets à l'Unité de Valorisation Énergétique de PONTENX-LES-FORGES. En effet, certaines ont des conventions, d'autres non, les modalités de révision des prix d'une année à l'autre sont différentes selon les apporteurs. Pour une même qualité de déchets et, parfois des quantités avoisinantes, les prix varient de manière importante.

Il est proposé de :

- faire 2 tranches d'apports au lieu de 3 : moins de 500 tonnes et 500 tonnes et plus,
- faire varier les prix de traitement appliqués aux entreprises, à la hausse ou à la baisse, sur plusieurs années pour arriver à un prix moyen identique, à terme, par tranche,
- ne plus faire de distinction entre le prix appliqué en été et celui appliqué le reste de l'année pour certains prestataires de collecte.

VU l'avis favorable du Bureau syndical en date du 1^{er} décembre 2022,

CONSIDERANT que la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) passe de 12 € H.T. la tonne à 13 € H.T. la tonne au 1^{er} janvier 2023,

Madame la 1^{ère} Vice-Présidente propose les tarifs suivants pour 2023, TVA à 10 % en sus :

Quantité d'apports par des prestataires privés de collecte	Qualité des apports	Prix de base H.T. 2022	TGAP 2022	Prix total H.T. 2022	Prix de base H.T. 2023 proposé	TGAP 2023	Prix total H.T. 2023 proposé	Variation 2023/2022 TGAP comprise
500 tonnes par an et plus	Ordures ménagères et assimilés	79,31 €	12,00 €	91,31 €	79,50 €	13,00 €	92,50 €	1,30%
	Ordures ménagères et assimilés	74,16 €	12,00 €	86,16 €	79,50 €	13,00 €	92,50 €	7,36%
	Ordures ménagères et assimilés	79,00 €	12,00 €	91,00 €	79,50 €	13,00 €	92,50 €	1,65%
Moins de 500 tonnes par an	Ordures ménagères et assimilés	114,00 €	12,00 €	126,00 €	108,00 €	13,00 €	121,00 €	-3,97%
	DIB	157,00 €	12,00 €	169,00 €	147,00 €	13,00 €	160,00 €	-5,33%

Sur proposition de son Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical - Collège Traitement, à l'unanimité, décide :

- de voter les tarifs 2023 de traitement des déchets apportés à l'Unité de Valorisation Énergétique de PONTENX-LES-FORGES, conformément aux propositions de la Commission « Finances », tels qu'ils figurent dans le tableau ci-joint, tenant compte du montant de la TGAP, en vigueur au 1^{er} janvier 2023,
- de grever ces tarifs de la TVA au taux de 10.00 %,
- de facturer mensuellement aux clients le traitement des déchets sur la base des tonnages enregistrés à l'Unité de Valorisation Énergétique de PONTENX-LES-FORGES,
- d'appliquer les tarifs 2023 à partir du 1^{er} janvier 2023, et cela jusqu'à ce qu'une nouvelle délibération du Comité syndical les modifie.



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Ont signé au registre les membres présents

Le Président,
Eric SOULES

Signé par : Eric SOULES
Date : 14/12/2022
Qualité : PRESIDENT

SIVOM du Born
115 Route de Piche
40200 PONTENX-LES-FORGES
Tél. : 05 58 78 50 93

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa réception par le représentant de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr Une copie de cette décision devra être jointe au recours.

Tarifs 2023 du traitement des déchets apportés à l'Unité de Valorisation Energétique de PONTENX-LES-FORGES

Quantité d'apports par des prestataires privés de collecte	Prix de base H.T. 2023 proposé	TGAP 2023	Prix total H.T. 2023 proposé
500 tonnes par an et plus	79,50 €	13,00 €	92,50 €
Moins de 500 tonnes par an	108,00 €	13,00 €	121,00 €
	147,00 €	13,00 €	160,00 €